CCRE
CEMR

L'Europe
locale & régionale

Programme de travail du CCRE 2021-2022

Introduction

« Renforcer l'Europe locale et régionale depuis 1951, tout en promouvant un futur plus inclusif et durable pour tous les citoyens et les générations à venir »

La vision du CCRE 2020-2030 |

Ce document s'appuie sur les discussions tenues au cours de la Retraite du CCRE en septembre 2020 et décrit ce qui nous animera - membres et Secrétariat - pour les deux prochaines années : 2021 et 2022. Il expose les étapes de la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle pour 2020-2030, avec une nouvelle approche transversale et globale du travail du Secrétariat du CCRE.

Ce programme de travail décrit l'objectif général de l'organisation, les quatre objectifs spécifiques et les principales lignes d'action pour les deux prochaines années. L'annexe fournit des informations complémentaires sur les activités et les résultats attendus pour chaque objectif spécifique.

La crise du coronavirus a mis en évidence la pertinence de nos principaux objectifs présentés dans la stratégie pluriannuelle du CCRE : "*des collectivités locales et régionales fortes, jouant un rôle actif dans la gestion des défis auxquels nous sommes confrontés et résilientes face aux menaces futures*".

Le plan de relance européen, proposé à l'été 2020 par la Commission européenne pour préparer la sortie de crise, constitue un acte de solidarité historique pour notre continent et un tournant pour l'Union européenne. C'est une occasion unique d'utiliser la stratégie de relance non seulement pour sortir de la crise, mais aussi pour "mieux construire l'avenir", sur la base de valeurs communes telles que la démocratie, l'égalité et la durabilité.

Ces valeurs sont au cœur de nos efforts afin de mettre en œuvre les objectifs politiques européens communs, les ODD (objectifs de développement durable) et autres programmes internationaux pertinents, tels que l'accord de Paris sur le climat.

2021 sera cruciale pour tous, car elle marquera le 70e anniversaire du CCRE et le 15e anniversaire de notre Charte européenne de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. 2021 sera l'occasion de montrer nos contributions majeures aux dynamiques de démocratie locale et de décentralisation au fil des ans, et de réfléchir au rôle des municipalités, des régions, de leurs associations et du CCRE dans un monde déjà bouleversé par la crise sanitaire, le changement climatique et les nombreux autres défis de notre époque.

Nous ne souhaitons pas seulement organiser une série de célébrations pour 2021, nous voulons également faire de cette année, celle du renouveau avec le lancement de notre stratégie pluriannuelle et la poursuite de la réflexion sur nos activités malgré les circonstances inhabituelles que nous traversons tous.

[1] Stratégie 2020-2030 du CCRE – Project actualisé, Oct. 2020, p. 3

Objectif général

Notre objectif principal est de maintenir notre rôle de leader en se faisant l'écho des collectivités régionales et territoriales et de leurs associations, en Europe et dans le monde, pour contribuer à une reprise durable, verte et résiliente.

Comme défini dans la stratégie pluriannuelle, notre réflexion s'articulera autour de quatre "P" :

1. PERSONNES – Des sociétés inclusives, qui ne laissent personne de côté et qui rapprochent l'Europe des citoyens :

Les collectivités territoriales face aux défis sociétaux (y compris l'impact de la COVID). Quel rôle pour les gouvernements nationaux et les politiques et initiatives européennes ?

2. PARTENARIAT – Autonomie locale, subsidiarité, coopération et implication des gouvernements locaux et régionaux :

La gestion de la pandémie de la COVID a mis en évidence l'importance de donner du pouvoir aux gouvernements locaux et régionaux dans les contextes national, européen et international

3. LIEUX – Aucun territoire laissé pour compte et une bonne qualité de vie :

Le rôle déterminant des collectivités territoriales pour stimuler le développement économique et ouvrir la voie à un avenir durable et résilient.

4. PLANÈTE – Une Europe décarbonisée / construire des territoires résilients :

La contribution des collectivités territoriales à la réalisation de sociétés décarbonisées ainsi qu'à la protection de l'environnement et à la consolidation de territoires résilients.

Objectifs spécifiques

Nous allons inspirer les institutions de l'UE et les États membres grâce à une vision politique et opérationnelle forte pour une reprise durable et résiliente des territoires européens. Nous ferons pression pour que les institutions européennes et les gouvernements nationaux soutiennent mieux les actions et les politiques des collectivités territoriales.

Nous nous employons à accroître la capacité des associations nationales à s'engager aux niveaux européen, international et national, pour un développement durable, équitable et démocratique. A cette fin, le CCRE contribuera à développer l'efficacité des associations de gouvernements locaux et régionaux par l'apprentissage, les échanges et l'évaluation par les pairs.

Le CCRE assurera la visibilité des gouvernements locaux et régionaux, de leurs associations nationales et des messages qu'elles portent par le biais de campagnes paneuropéennes et d'une communication adéquate à l'endroit des institutions européennes, des organismes non communautaires comme l'OCDE et des gouvernements nationaux.
Afin d'atteindre ces objectifs, la capacité institutionnelle du CCRE sera renforcée pour permettre une gouvernance et une coordination efficace.

Le secrétariat du CCRE adoptera une nouvelle structure interne basée sur quatre équipes thématiques (Partenariats internationaux, Citoyenneté, Territoires, Climat & Environnement), chacune composée de chargés des politiques, de communication, des affaires administratives et projets.

Les différentes équipes seront soutenues par trois équipes horizontales : communication, partage des connaissances et ressources internes. L'ensemble des équipes seront dirigées par une équipe de coordination. Toutes les équipes travailleront de manière coordonnée afin de créer des synergies sur les dossiers et activités transversales.

Dorénavant, le CCRE se concentrera sur un nombre plus limité de politiques, renforcera son pilier "connaissance" et accélérera la rationalisation des processus internes dans les années à venir pour s'adapter au nouveau contexte créé par la crise sanitaire en Europe et dans le monde.

Il poursuivra le travail de réflexion interne sur l'organisation du CCRE entrepris par un groupe de travail de 6 collègues en 2020, qui a produit 15 recommandations. Celles-ci ont été le point de départ pour améliorer nos procédures et développer une nouvelle structure pour le CCRE.

Priorité aux activités

↓

Orienté vers les résultats

↓

Tous les membres sont inclus
& peuvent contribuer

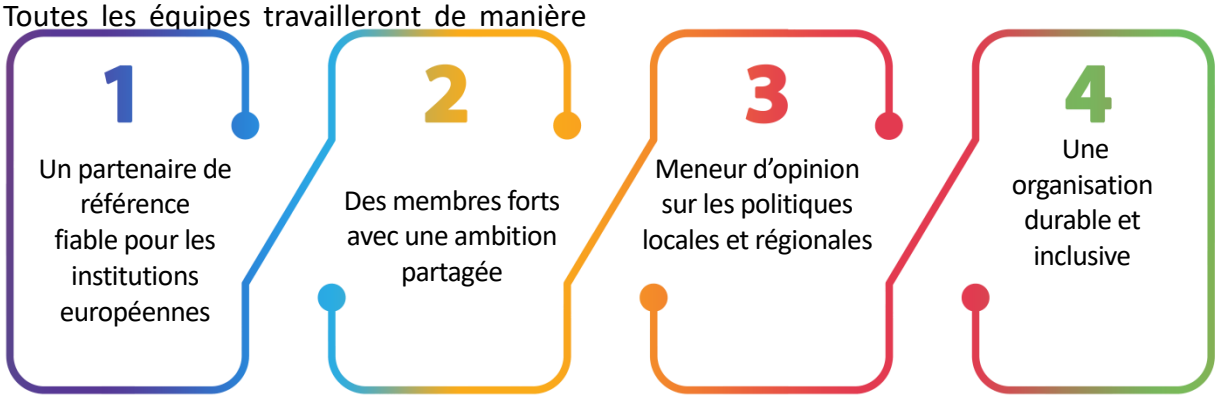

1. Être la référence essentielle pour toutes les politiques liées aux collectivités territoriales aux niveaux européen et international, et un partenaire fiable pour les institutions européennes

Résultat attendu

Le rôle, la crédibilité et la visibilité des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations représentatives dans la réalisation d'un développement local et régional durable sont renforcés face aux institutions européennes.

Exemple d'actions

Les négociations sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027 arrivent maintenant à leur terme et les programmes de l'UE devraient commencer à partir de

janvier 2021. Le suivi de l'adoption du cadre financier pluriannuel et du budget européen pour la période 2021-2027 sera essentiel afin d'influencer la programmation et maximiser les possibilités de financement aux niveaux européen et national dans les différents domaines couverts par le CCRE.

En outre, nous nous associerons également aux institutions européennes sur la scène mondiale pour favoriser une perspective locale et régionale dans les organisations multilatérales et les forums internationaux. Le CCRE représentera les intérêts des collectivités locales et régionales dans des organes non communautaires, tels que les travaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur les investissements publics ou le développement territorial.

2. Représenter les associations de collectivités territoriales dont les membres partagent les mêmes ambitions et s'engagent dans des initiatives communes pour un bénéfice mutuel

Résultat attendu

Les associations nationales sont des acteurs puissants aux niveaux national, européen et international qui mobilisent les gouvernements locaux et régionaux, expriment leur voix sur des sujets stratégiques et plaident auprès des gouvernements nationaux pour avoir un siège à la table des négociations.

Exemple d'actions

Les connaissances et les actions sont basées sur des faits et des preuves, sur l'apprentissage par les pairs, par l'échange de pratiques et d'expériences politiques, et par une forte collaboration entre les différents niveaux de gouvernement. Mettre à disposition des méthodologies, des connaissances et des outils est essentielle au renforcement des associations nationales et permettra de mettre en œuvre des cadres politiques nationaux, européens et internationaux alignés sur leurs compétences.

3. Devenir un meneur d'opinion très visible et influent sur les questions liées aux gouvernements locaux et régionaux

Résultat attendu

Les collectivités territoriales, les associations nationales et le CCRE gagnent la visibilité nécessaire pour partager leurs messages avec les acteurs européens et internationaux.

Exemple d'actions

Nous mettrons en commun l'expertise de nos associations par le biais d'études, d'enquêtes et de bonnes pratiques afin d'améliorer la qualité de notre contenu tant sur le fond (données, faits, chiffres, impact sur les gouvernements locaux et régionaux) que sur la forme (un style et une narration plus percutants, inspirants et illustrés).

Nos messages seront diffusés par le biais de divers supports, notamment des publications imprimées et des vidéos. En intensifiant nos communications lors de campagnes spéciales et à des dates clés, en collaboration avec nos membres et nos élus, nous maximiserons notre visibilité et notre impact politique.

4. Evoluer vers une organisation plus durable et plus inclusive

Résultat attendu

Le fonctionnement des processus internes du CCRE et avec les membres est plus efficace et plus inclusif.

Exemple d'actions

Le CCRE garantira un processus décisionnel démocratique pour parvenir à ses objectifs grâce à l'engagement politique de sa présidence et au rôle prépondérant de ses porte-paroles thématiques et des membres de son Comité directeur. Les membres, dans toute leur diversité, participeront équitablement à ses activités et à ses organes décisionnels. Sur la base des changements introduits en 2020 et dans sa stratégie pluriannuelle, le CCRE s'efforce de refléter la diversité territoriale et régionale de ses membres dans la composition du secrétariat du CCRE. Le CCRE adapte également ses méthodes de travail à un environnement changeant, en utilisant des technologies intelligentes pour faciliter les débats interactifs en ligne, en assurant le développement continu et le bien-être de son personnel et en garantissant des procédures intelligentes et écologiques pour les années à venir.

Lignes d'actions principales pour les deux prochaines années

Pour répondre aux objectifs généraux du programme de travail, les actions thématiques suivantes seront privilégiées :

PERSONNES

- Intégration de la dimension de genre et promotion générale des droits de l'homme universels aux niveaux européen et international
- Capacité des associations membres à mener des activités de plaidoyer au niveau national/européen
- Visibilité des initiatives des gouvernements régionaux et territoriaux et des associations de collectivités territoriales sur les sujets couverts par l'équipe de citoyenneté
- Consolidation du Comité des jeunes dirigeants élus du CCRE
- Développement de plans d'action locaux et activités de renforcement des capacités (académies de formation) pour enrichir les compétences et connaissances des collectivités territoriales et de leurs associations sur les politiques d'inclusion.
- Développer une position du CCRE sur le plan d'action 2021-2027 de l'UE sur l'intégration et l'inclusion appuyée par les conclusions du projet IncluCities.

PARTENARIAT

- Donner aux gouvernements locaux et à leurs associations les moyens de renforcer leurs activités de coopération décentralisée, avec le soutien de leurs gouvernements nationaux, de l'UE et de la communauté internationale, notamment sur les groupes de thèmes suivants : Éducation et sensibilisation au développement, Objectifs de développement durable, Voisinage Sud, Partenariat oriental et points focaux des associations nationales
- Intégrer l'égalité des genres et l'inclusion des jeunes dans les politiques et pratiques de développement
- Relancer les jumelages en Europe

LIEUX

- Semestre européen : soutien aux associations nationales pour leur permettre de défendre leurs intérêts au niveau national (pour faire le lien avec les fonds structurels, la gouvernance économique, le plan de relance)
- Reprise économique et sociale après la crise de la COVID-19
- Cadre financier pluriannuel et budget européen
- Programmes de financement de l'UE : disséminer l'information sur la façon dont les programmes sont mis en œuvre dans les différents pays et comment les collectivités territoriales peuvent accéder aux fonds
- Numérisation : Contribuer à la transformation numérique de l'UE et garantir les perspectives locales et régionales dans l'élaboration des politiques. Avec le soutien de l'expertise des membres en matière de politique numérique : plaidoyer pour le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la transition numérique de l'Europe.

PLANÈTE

- Contribuer à la transition de l'UE vers une économie circulaire, propre et économe en ressources, neutre sur le plan climatique, de manière juste et inclusive, conformément aux objectifs du Pacte vert, garantir les perspectives locales et régionales dans l'élaboration des politiques tout en évitant une réglementation détaillée qui ne tient pas compte des conditions variables dans l'UE
- Localiser les objectifs environnementaux et climatiques de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de ses ODD
- Une plus grande visibilité sur les activités du CCRE dans le domaine de l'environnement et du climat
- Encourager l'échange d'expériences menées au niveau local en matière de politiques environnementales et climatiques et faciliter le renforcement des capacités et l'accès au financement afin de donner aux collectivités territoriales et à leurs associations les moyens d'agir et d'atteindre des objectifs ambitieux
- Finances durables et accès au financement : informations au sujet des possibilités de financement dans le domaine du climat et de l'environnement

Dates clés pour des actions conjointes entre le CCRE et ses associations en 2021

Nous mobiliserons nos associations membres à certaines de ces dates pour travailler ensemble sur les campagnes de communication.

• 28 janvier 2021	70ème anniversaire du CCRE
• Mars 2021	Commission de la condition de la femme des Nations unies
• 7 mai 2021	Sommet social à Porto
• 9 mai 2021	Journée de l'Europe
• Mai 2021	15ème anniversaire de la Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale
• 31 mai - 4 juin 2021	Semaine verte annuelle
• Juillet 2021	Forum politique de haut niveau des Nations unies
• Septembre 2021	Discours sur l'état de l'Union
• 16-21 septembre 2021	Semaine européenne de la mobilité
• September	Retraite annuelle du CCRE
• Octobre 2021	Semaine européenne des régions et des villes
• 1-12 Novembre 2021	COP26 à Glasgow
• 15-30 Novembre 2021	Journées européennes annuelles de la solidarité locale
• Automne 2021	Evénement sur la numérisation organisé par le Président du CCRE à Bologne
• 2022	Forum urbain mondial à Katowice
• 2022	Evénement durant la présidence française de l'UE ou Conférence du CCRE

Objectifs spécifiques détaillés (annexe)

Résultats attendus et proposition d'activités

1. Objectif spécifique (1) : Être la référence essentielle pour toutes les politiques liées aux collectivités locales et régionales au niveau européen et international, et le partenaire fiable des institutions européennes

Notre objectif est d'être reconnu en tant que lobby représentant la gouvernance locale et régionale avec une orientation claire vers l'amélioration de la législation européenne en vue de l'adapter aux besoins des acteurs en charge de sa mise en œuvre sur le terrain.

Notre programme de travail est basé sur notre expérience et, en particulier, sur l'évaluation du travail politique du CCRE et de ses activités financées en externe. Nous avons la conviction que la circulation de l'information auprès de nos membres aura un impact positif sur l'efficacité de notre plaidoyer.

En ce sens, nous visons à systématiser et à renforcer le travail de veille et la collecte d'informations au nom des membres. Cela contribuera également à renforcer le dialogue avec les décideurs des États membres de l'UE, ce qui devrait accroître la capacité de l'organisation à fournir des propositions et des suggestions proactives et opportunes pour contribuer à l'élaboration des politiques au niveau de l'UE et de ses États membres. Depuis bien longtemps le CCRE plaide en faveur d'une meilleure réglementation et à améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre sur le terrain. C'est l'un de nos atouts, car seules les dispositions légales qui peuvent s'adapter aux circonstances locales seront mises en œuvre correctement. Le CCRE poursuivra ce travail en tant que priorité transversale.

Nous nous concentrerons sur le rôle et le soutien des gouvernements locaux et régionaux en tant que décideurs politiques, prestataires de services publics et rassembleurs d'acteurs territoriaux.

Le travail des collectivités territoriales est crucial pour raviver la confiance des citoyens dans la politique et les décideurs européens dans le contexte de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Activité 1.1 Suivi, analyse et contribution aux politiques et à la programmation de l'UE, et diffusion auprès des associations de collectivités territoriales et de leurs membres dans toute l'Europe

Résultat attendu

Grâce à un flux d'information régulier et approfondi entre le Secrétariat du CCRE et ses membres, les associations européennes de gouvernements locaux et régionaux sont informées de manière appropriée et qualitative sur les politiques de l'UE et sont ainsi mieux équipées pour les influencer.

Activités

Le suivi des politiques pour les deux prochaines années portera sur divers sujets, en fonction du programme législatif de l'UE.

Des propositions concrètes de programmation, de calendrier législatif, de notes thématiques et de notes d'orientation seront rédigées, ainsi que des "faits et chiffres" ou des réflexions sur certains

processus politiques, afin d'informer les membres sur l'impact des politiques et initiatives de l'UE dans leur contexte national. Les engagements du secrétariat du CCRE dans ces domaines seront discutés et définis au sein des groupes d'experts, en fonction de la priorité accordée par les membres et des ressources disponibles.

Aperçu des thèmes abordés autour des quatre P:

Personnes

- Stratégie pour l'égalité des genres 2020-2025
- Le programme Droits, et valeurs
- Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées
- Nouveau pacte sur l'immigration et l'asile avec le règlement sur les qualifications et la directive sur les conditions d'accueil
- Plan d'action européen sur l'intégration et l'inclusion 2021-2027 en synergie avec le travail effectué dans le cadre du projet IncluCities.
- Législation visant à prévenir et à combattre des formes spécifiques de violence fondée sur le sexe
- Plan d'action sur le pilier européen des droits sociaux y compris la proposition de salaire minimum adéquat et avec l'exemption de fixer les salaires exclusivement par des conventions collectives.
- Conférence sur l'avenir de l'Europe
- Comité de dialogue social des gouvernements locaux et régionaux

Partenariat

- Phase de programmation - Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI)
- Aperçu de la culture dans la stratégie des relations extérieures de l'UE, cartographie des pratiques des membres en matière de culture et de coopération décentralisée
- Programme d'éducation et de sensibilisation au développement (DEAR)
- Avenir du partenariat oriental
- Future stratégie UE-Afrique
- Paquet Élargissement
- Plan d'action de l'UE pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les relations extérieures pour 2021-2025 (GAP III)

Lieux

- Cadre financier pluriannuel et budget européen
- FSE+
- Semestre européen
- Soutien financier de l'UE pour la relance économique et sociale des gouvernements locaux et régionaux
- Marchés publics et aides d'État, en fonction des propositions de la Commission européenne
- Digitalisation : Législation sur les services numériques et autres dossiers législatifs pertinents.
- Améliorer la réglementation (Better regulation) : nouvelle Communication et plate-forme « Fit for Future »
- Favoriser les investissements au niveau local et régional pour une relance durable
- Politique de cohésion : principe de partenariat, mise en œuvre des fonds de l'UE, l'initiative urbaine européenne
- Développement rural : une vision à long terme pour les zones rurales

Planète

- Paquet législatif du Pacte vert
- Climat (“Fit for 55”)
- Plan d'action pour l'économie circulaire

- 8e programme d'action pour l'environnement
- Plan d'action zéro pollution
- Législation sur l'eau (révision de la directive sur le traitement des eaux urbaines)
- Législation sur l'énergie
- Vague de rénovations (Renovation wave), dont le nouveau Bauhaus européen
- Des investissements durables pour une relance verte
- Stratégie pour une mobilité intelligente et durable
- COP 26
- Biodiversité (EU et international)

Les membres contribueront activement par le biais de réunions de groupes d'experts (deux fois par an) mais aussi par le biais de questionnaires fournis par le secrétariat du CCRE. Les perspectives nationales alimenteront les aperçus paneuropéens sur certaines questions, comme dans le cas de la prochaine enquête sur la parité entre les hommes et les femmes dans les conseils d'administration des membres (2021).

Des bulletins d'informations thématiques seront envoyés aux membres des groupes d'experts et des comités du CCRE. Une visibilité sera également donnée aux actions politiques par le biais des médias sociaux, des contacts avec la presse européenne, des articles sur les sites web gérés par le CCRE (CCRE, Observatoire de la Charte, jumelages, PLATFORMA et IncluCities) et d'autres sites web gérés par des partenaires (Convention des Maires, Green City Accord, Convention des Maires pour l'Afrique sub-saharienne).

Nous mettrons également en avant nos activités à travers les lettres d'informations du CCRE, telles que LOCAL INSIGHT (destinée au grand public, aux institutions européennes et aux collectivités locales et régionales) et IN BRIEF (une lettre d'information réservée aux membres) ou autres supports rédigés dans le cadre des activités financées par des sources externes

Activité 1.2 Influencer les politiques de l'UE et plaider pour un accès plus facile des collectivités territoriales aux processus décisionnels européens

Résultat attendu

Suite à l'influence du CCRE, les institutions européennes prendront davantage en compte le point de vue des collectivités territoriales et de leurs associations dans la mise en œuvre des nouveaux programmes. Le Secrétariat du CCRE et ses associations membres continueront à s'engager auprès des institutions européennes à Bruxelles, au niveau national et auprès des délégations de l'UE.

Activités

Les interactions seront renforcées avec les décideurs des institutions européennes, notamment la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'UE (y compris les présidences tournantes), les services européens pour l'action extérieure et leurs délégations dans les pays partenaires, le Comité des régions (CdR) et le Congrès du Conseil de l'Europe, quand cela est approprié.

Des événements et des webinaires seront organisés en 2021 et 2022 pour assurer la visibilité des contributions des collectivités territoriales et de leurs associations à l'élaboration des politiques de l'UE, notamment sur la cohérence des politiques, la mobilité urbaine, la COVID-19, avec le soutien de PLATFORMA. Des représentants des institutions européennes sont encouragés à collaborer autour de ces événements et webinaires qui permettent de nouer des relations de confiance.

Les membres - et en particulier les porte-parole thématiques et la Présidence du CCRE - seront également invités à s'exprimer au nom du CCRE lors des auditions du Parlement européen et d'autres événements organisés au niveau de l'UE tels que le Forum des villes et régions pour la coopération décentralisée, les Journées européennes du développement, la Semaine verte, la Semaine européenne des villes et régions, le Forum politique sur le développement et lors des activités de l'Alliance pour la cohésion.

En outre, afin d'assurer le succès de l'action de plaidoyer, les membres sont invités à partager les positions développées par le CCRE - en les adaptant, si nécessaire, au contexte national - avec les Représentations permanentes auprès de l'UE ainsi qu'auprès des ministères nationaux concernés. Par cette action, les membres pourront promouvoir le point de vue des collectivités territoriales sur les politiques et programmes de l'UE, et ainsi influencer le Conseil qui joue un rôle décisif dans l'élaboration des conclusions et le suivi des programmes de l'UE. Un récit commun sera également partagé avec les membres afin de plaider auprès de leurs propres gouvernements nationaux, par le biais de lettres communes, de prises de position ou de briefings thématiques, selon le cas.

Certains membres du CCRE sont également très engagés au sein du Comité des Régions et du Congrès du Conseil de l'Europe, étant souvent le point de contact de leur délégation nationale. Ces membres sont invités à partager les points de vue de ces institutions dans les groupes d'experts et comités du CCRE, et inversement à relayer les positions du CCRE dans ces institutions.

Le Secrétariat du CCRE s'engagera également avec le Comité des Régions en amont de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, mais aussi avec l'Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne (ARLEM) et la Conférence des autorités régionales et locales pour le partenariat oriental (CORLEAP) par le biais de PLATFORMA.

Les alliances avec les parties prenantes externes seront également encouragées dans les différents domaines thématiques :

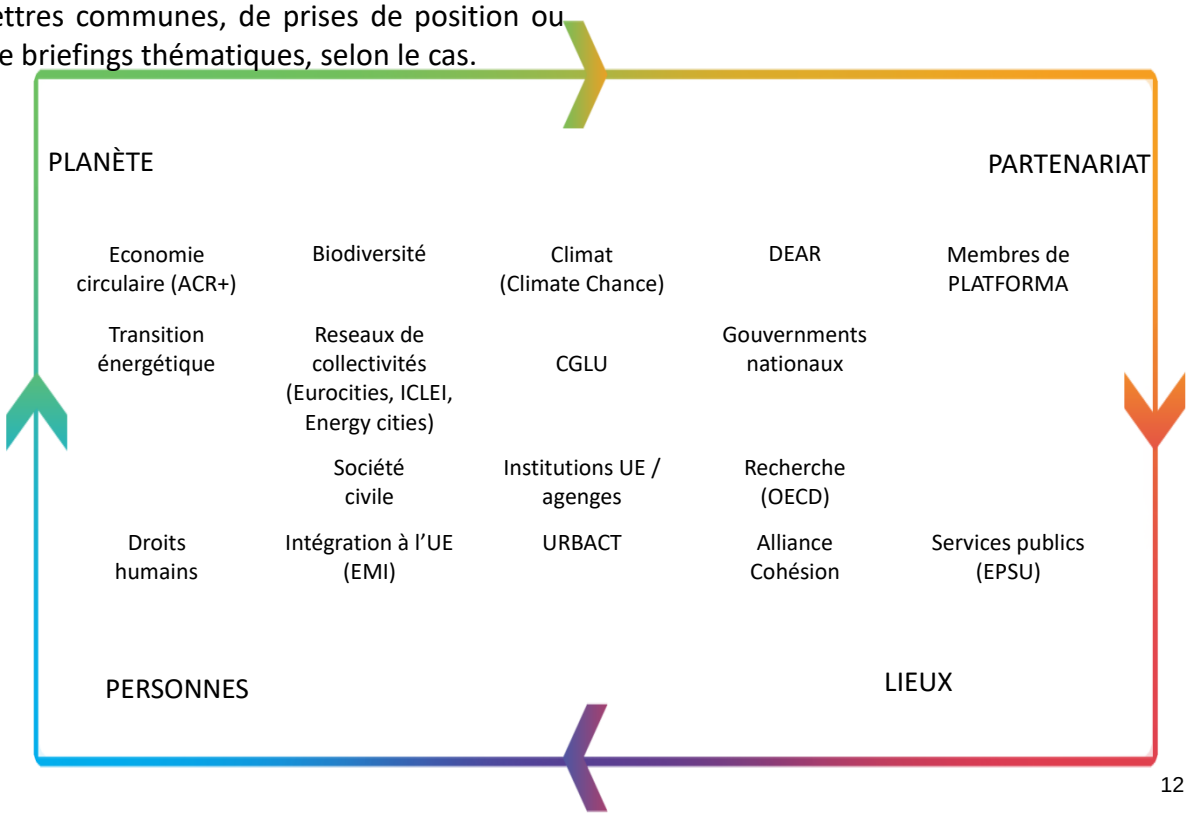

Activité 1.3 Le CCRE devient un acteur clé sur la scène mondiale

Résultat attendu

Les collectivités territoriales d'Europe localisent les agendas mondiaux sur leur territoire. A travers leur leadership international, les associations de collectivités territoriales sont également visibles, apportent des contributions pertinentes lors d'événements internationaux et établissent des partenariats avec les gouvernements nationaux et les institutions européennes dans les forums internationaux.

Activités

Tout en continuant à se concentrer principalement sur les politiques de l'UE, le CCRE adoptera sa stratégie internationale en 2021. Il développera également un plan d'action pour les activités internationales afin d'améliorer la coordination au niveau mondial, en faisant le lien avec la stratégie pluriannuelle de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) prévue pour 2021. Comme mentionné dans la stratégie internationale du CCRE, le CCRE alimentera les structures de CGLU avec la perspective européenne et en même temps, les structures parallèles du CCRE et de CGLU doivent être évitées.

Les collectivités territoriales européennes et leurs associations sont conscientes de leur coresponsabilité dans la réalisation et la localisation de l'Agenda 2030, de l'Accord de Paris sur le climat et du nouvel Agenda urbain.

Ils jouent donc un rôle actif sur la scène internationale, conformément à la stratégie internationale du CCRE : à travers CGLU (et CGLU Femmes), la Global Taskforce, avec le soutien de programmes tels que PLATFORMA et la Convention des Maires pour l'Afrique sub-saharienne (CoM SSA). Ensemble, nous allons plaider pour que les collectivités aient un siège à la table des Nations unies et pour qu'elles soient reconnues, ainsi que leurs associations représentatives, comme des partenaires de l'action extérieure de l'UE. Les membres seront invités à rejoindre leur délégation nationale et à développer ainsi une relation de travail avec les ministères concernés qui sont en relation avec les Nations Unies.

Nous allons également plaider pour que les collectivités territoriales jouent un rôle clair avant la COP26 à Glasgow et unir nos forces au niveau international avec d'autres réseaux européens et internationaux.

Des réunions de haut niveau seront également organisées systématiquement avec les institutions de l'UE comme les différentes Directions Générales de la Commission européenne pour l'action climatique, pour la politique régionale ou pour la coopération internationale.

Concernant les affaires mondiales, nous organiserons des évènements et autres activités de plaidoyer lors d'événements internationaux, tels que la Commission annuelle des Nations unies sur le statut des femmes (mars), la 15ème Convention sur la diversité biologique (mai 2021), le Forum politique annuel de haut niveau (juillet), l'Assemblée générale annuelle des Nations unies (septembre), la Conférence annuelle des parties (COP) sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique (novembre), les réunions du Comité consultatif des autorités locales des Nations unies (UNACLA), le Forum urbain mondial (2022), l'Assemblée des Nations unies sur l'habitat (2023).

Le CCRE préparera des briefings pour les membres et des contributions au travail et déclarations de la Global Taskforce à l'occasion de ces événements.

La coopération avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) sera également renforcée en ce qui concerne le développement territorial, la COVID-19 et les finances locales. Nous travaillerons également avec la réunion des parties prenantes de l'OCDE sur l'économie circulaire.
En outre, le CCRE participera également au lancement de l'Observatoire International des Maires en Danger fondé par la Ville de Paris. Cette initiative rassemblera des réseaux de collectivités tels que le CCRE, CGLU, l'AFCCRE, CUF, l'AIMF et d'autres encore. Il vise à contribuer au respect des droits des élus locaux menacés dans le monde.

Le CCRE dispose d'une bibliothèque toujours croissante de publications, d'études et d'enquêtes intéressantes, de résultats de projets, qui seront évalués et mis à la disposition des membres.

Outre le processus de capitalisation, le CCRE améliorera les connaissances des collectivités territoriales et de leurs associations nationales grâce à la production de nouvelles publications au cours des deux prochaines années.

Publications récentes

- Les femmes en politique : Tendances locales et européennes
- Action pour le climat et coopération décentralisée
- Compilation de matériel de l'académie de formation politique sur l'adaptation au changement climatique
- L'intégration de la dimension de genre dans la coopération décentralisée
- Enquête sur les délégations de l'UE
- L'Agenda 2030 vu par les associations de gouvernements locaux et régionaux (les ODD)
- Publication sur la sensibilisation des citoyens à la coopération internationale et aux défis mondiaux
- Localiser le semestre européen : Rapport final
- Associations nationales de collectivités territoriales en Europe

2. Objectif spécifique (2) : Être l'organisation européenne qui représente les associations de collectivités territoriales dont les membres partagent des ambitions et s'engagent dans des initiatives communes pour un bénéfice mutuel

Activité 2.1 Accroître les activités de partage des connaissances entre les associations de collectivités territoriales et, parfois directement avec leurs membres

Résultat attendu

Le CCRE continuera à étendre son rôle de centre de connaissances, de plate-forme d'échange, d'espace d'apprentissage mutuel et d'inspiration pour les associations de collectivités territoriales européennes. Le CCRE est la référence pour les gouvernements locaux et régionaux de toute l'Europe.

Activités

Le CCRE développera une stratégie de gestion des connaissances en 2021 afin de fournir une approche structurée et systématique à la capitalisation des connaissances et de l'expérience disponibles au sein du Secrétariat et parmi les membres du CCRE.

- Europe 2030 – Le livre

Études et publications potentielles

- Le principe de partenariat dans la politique de cohésion
- Accès aux financements des fonds fiduciaires et autres modalités d'aide
- Tendances et état des finances locales
- Finances locales : impact de la COVID-19
- Décentralisation et démocratie locale en Géorgie, Moldavie et Ukraine (avec NALAS)
- Enquête sur l'égalité des genres au sein du leadership des associations membres
- Rapport annuel pour le FPHN 2021 de l'ONU
- Manuel sur les outils de localisation des ODD
- Manuel sur la sensibilisation des citoyens à la coopération internationale et aux défis mondiaux
- Réalisation d'une étude sur la main-d'œuvre dans les collectivités territoriales en collaboration avec l'Organisation internationale du travail, CGLU et l'Internationale des services publics
- Structure et compétences, impact institutionnel de la COVID-19 et dévolution des compétences vs décentralisation fiscale
- 1 étude sur le Pacte Vert européen (2022)
- Enquête de suivi de la mise en œuvre (Charte sur l'égalité, 2022)

Des outils et méthodes pour stimuler et faciliter l'échange de connaissances et d'expériences entre les membres seront également développés. Dès 2021, différents webinaires et groupes d'échange entre les membres techniques et politiques seront organisés.

Des sujets tels que les réformes de décentralisation et l'autonomie locale pourraient être abordés.

Dans d'autres domaines, des groupes de travail dirigés par les membres seront créés pour assurer l'échange de connaissances sur un sujet ou une institution particulière, tels que le numérique. Le comité des jeunes élus locaux et régionaux sera également consolidé, afin d'accroître l'implication des jeunes politiciens dans l'ensemble des travaux du CCRE.

En outre, un appel sera lancé à participer à un nouveau groupe de travail sur la coopération et le jumelage entre villes afin de travailler sur l'avenir du jumelage.

Parallèlement au Sommet Union européenne - Union africaine, des forums officiels pour les collectivités territoriales continueront à être organisés régulièrement, afin d'alimenter la relation UE-UA depuis une perspective locale, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes (Charte africaine de l'égalité entre les femmes et les hommes), et sur la jeunesse (échange entre jeunes élus).
Dans la mesure du possible, les demandes émanant des membres seront également traitées par le biais de courtes enquêtes et de groupes de discussion sur l'extranet, ce qui permettra une analyse rapide pour le membre demandeur, et les résultats seront également partagés plus largement auprès de tous les membres du CCRE.

Activité 2.2 Renforcement des capacités des associations de collectivités locales et régionales pour améliorer leurs pratiques

Résultat attendu

En insistant sur le renforcement de leurs capacités, les associations européennes de collectivités territoriales sont en mesure de remplir leur rôle aux niveaux national, européen et international.

Activités

Une coordination active et des activités spécifiques de renforcement des capacités (par exemple sur les processus décisionnels de l'UE) ainsi que des échanges continus permettront d'accroître encore l'efficacité des actions de plaidoyer. L'activité débutera en 2021 par l'identification des besoins en matière d'échange de connaissances en cas de dialogue avec les gouvernements nationaux ; cela fera partie de la stratégie de gestion des connaissances.

Des formations, des évaluations par les pairs et des échanges thématiques constitueront la base de cette activité. Diverses formations seront proposées aux membres du CCRE.

Financements européens (à conf.)	Semestre européen et comment mener un plaidoyer auprès des gouvernements nationaux	Investissements verts dans le nouveau cadre financier pluri-annuel
Former des formateurs sur les ODD (module 1, 2 & 3 de CGLU) et la coopération décentralisée (module 4 UCLG-PLATFORMA)	4 académies de formation pour renforcer les capacités sur l'intégration des réfugiés et des migrants (IncluCities)	Formation en ligne sur l'égalité des genres & la coopération décentralisée (annuellement – PLATFORMA & partenaires)

En outre, grâce à la coopération entre villes de taille moyenne (IncluCities), le CCRE réfléchira à l'intégration des ressortissants de pays tiers et facilitera l'échange de connaissances entre 4 villes de taille moyenne expérimentées (mentors) et 4 moins expérimentées (mentorées) et 8 associations territoriales comme soutien, dans différents domaines :

- Mener une évaluation stratégique des besoins des résidents migrants et élaborer une réponse appropriée ;
- Développer et ancrer une identité, une culture et une stratégie civiques qui célèbrent la diversité comme une force clé ;
- Mobiliser les citoyens pour développer des outils pour des emplois décents et l'entreprenariat pour les migrants et réfugiés ;
- Améliorer les opportunités formelles et informelles d'apprentissage des langues pour les nouveaux arrivants et les minorités établies.

Le CCRE et IncluCities continueront à s'engager dans le Partenariat sur l'inclusion des réfugiés et des migrants de l'Agenda urbain qui a identifié de nouveaux sujets et accepté Malines (partenaire d'IncluCities) comme membre.

En outre, le CCRE poursuivra son engagement dans la Convention des Maires d'Europe qui est en train de renouveler son ambition conformément aux objectifs proposés dans le Pacte Vert européen et le Pacte sur le climat. Nous offrirons un soutien aux membres pour promouvoir la Convention des Maires au niveau national et augmenter le nombre de signataires,

organiserons des activités de renforcement des capacités pour les gouvernements locaux, et contribuerons au travail de plaidoyer pour renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux dans le domaine du climat et de l'énergie.

La mise en œuvre de la législation environnementale et la transition vers une économie circulaire sont des défis également identifiés. D'autres activités de partage de connaissances et de renforcement des capacités seront proposées aux autorités locales avec le soutien des associations membres dans le cadre de l'Accord sur les villes vertes dans le domaine de l'environnement (air, déchets, espaces verts, eau et bruit) et potentiellement l'économie circulaire, en fonction de la disponibilité de financements externes.

De plus, nous travaillerons à l'échange de connaissances et d'expertise au niveau international et coopèrerons avec la Convention des Maires mondiale, et veillerons au renforcement des capacités et à l'autonomisation des gouvernements locaux.

Des évaluations par les pairs entre les associations nationales des pays de l'UE et des pays tiers seront organisées par l'intermédiaire de PLATFORMA, avec un accent particulier sur les pays du partenariat oriental (Géorgie, Moldavie et Ukraine).

Ceux-ci renforceront leur capacité de plaidoyer auprès de leurs gouvernements nationaux et des délégations de l'UE présentes dans ces pays, notamment grâce au soutien du réseau des associations de collectivités territoriales d'Europe du Sud-Est (NALAS).

Ils seront également soutenus dans leur travail sur les réformes de décentralisation et sur des sujets plus spécifiques tels que la localisation des ODD et l'égalité des sexes, en complémentarité avec le Congrès du Conseil de l'Europe. Les échanges entre les gouvernements locaux et régionaux, leurs associations et leurs pairs dans les pays partenaires seront également poursuivis, en particulier avec CGLUA et le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA) pour une Charte africaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Des échanges seront également organisés entre les réseaux de jeunes élus des deux continents.

Le renforcement des capacités des associations de gouvernements locaux (AGL) africaines, en collaboration avec CGLU-Afrique, est prévu par le biais de CoM SSA. Cela couvrira le fonctionnement de l'initiative, les outils existants disponibles pour les villes pour développer un plan d'action pour l'énergie durable et le climat (SEACAP) et des outils de gouvernance à plusieurs niveaux. Quatre ateliers de formation régionaux seront organisés entre 2020 et 2022 (Afrique occidentale, orientale, centrale et australe).

Enfin, le CCRE, avec le soutien financier du Ministère français de la Cohésion Territoriale, continuera à se concentrer sur la promotion du Cadre de référence des villes durables (RFSC), en joignant ses efforts et en créant des synergies avec ses membres pour organiser des événements dans le domaine du développement urbain durable.

Au niveau de l'UE, le CCRE continuera à travailler avec des partenaires européens tels qu'URBACT et le Centre Commun de Recherche pour organiser plusieurs activités et événements liés au RFSC afin d'aider les collectivités territoriales à localiser les ODD. Les activités du RFSC contribueront

également à créer une dynamique vers la présidence française de l'UE en 2022.

3. Objectif spécifique (3) : Devenir un meneur d'opinion hautement visible et influent sur les questions liées aux collectivités territoriales

Activité 3.1 – Produire un contenu authentique, percutant et de qualité

Résultat attendu

Les audiences locales, nationales, européennes et internationales du CCRE sont interpellées par nos messages et sensibilisés aux enjeux locaux et régionaux importants pour nos membres.

Activités

Avec nos associations, nous mettrons en commun notre expertise par le biais d'études, d'enquêtes et de meilleures pratiques, afin d'améliorer la qualité de notre contenu, qu'il s'agisse de publications, d'articles, d'éditoriaux, de prises de position, d'interviews, de discours, de communiqués de presse ou de tweets.

Ce contenu authentique et digne d'intérêt sera enrichi tant sur le fond (données, faits, chiffres, impact sur les collectivités territoriales) que sur la forme (un style et une narration plus percutants, inspirants et illustrés).

Nous veillerons également à couvrir plus largement les réalisations et les succès du CCRE, notamment par la production de brochures, de vidéos et autres supports de communication.

Activité 3.2 – Accroître la portée de notre contenu en exploitant pleinement notre réseau

Résultat attendu

Les questions et les messages locaux et régionaux sont diffusés aussi largement et efficacement que possible auprès des parties prenantes et des décideurs concernés. Le CCRE et ses associations bénéficient d'une visibilité maximale aux niveaux européen et local.

Activités

Le renforcement de la coordination entre les associations en matière de communication est crucial. Pour ce faire, nous dirigerons un réseau de professionnels de la communication des associations membres avec deux objectifs : premièrement, mettre en commun l'expertise et les connaissances de nos associations en matière de communication, de presse et de médias sociaux, pour ne citer que quelques sujets ; et deuxièmement assurer la coordination efficace des activités et des campagnes de communication communes.

Une approche collective et des campagnes communes à travers l'Europe seront menées sur des priorités spécifiques qui ont déjà été identifiées. Quatre campagnes en particulier seront développées au cours des prochaines années :

- Le 70e anniversaire du CCRE et le 15e anniversaire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en 2021
- Les Journées européennes annuelles de la solidarité locale (novembre)
- La Conférence sur l'avenir de l'Europe (2021-2022)

- Une campagne sur les collectivités locales et régionales plus vertes (Pacte vert, climat, mobilité, économie circulaire) en 2022.

Les PLATFORMAwards se tiendront à nouveau en 2022 afin de présenter les bonnes pratiques et de récompenser l'excellence dans le domaine de la coopération décentralisée. Nous partagerons également notre expertise en participant à divers jurys, comme ceux du prix du commerce équitable et de la capitale européenne de la jeunesse.

Nous continuerons également à maintenir notre présence et notre visibilité lors de divers événements annuels, tels que la Semaine européenne des régions et des villes (EWRC).

Les associations et les élus, en particulier nos porte-paroles et les membres du comité directeur et de la présidence, auront un rôle central dans les activités de communication et de diffusion, que ce soit pendant les campagnes ou à l'occasion des dates clés (comme la Journée de l'Europe ou le discours sur l'état de l'Union) afin de maximiser notre visibilité, notamment vis-à-vis des institutions européennes.

Le CCRE doit également aller à la rencontre des membres de ses membres pour les informer de nos succès, campagnes et activités. A cette fin, nous ferons appel à nos associations pour renforcer notre ancrage local qui pourrait prendre la forme d'une plus grande présence dans les magazines, les bulletins d'information et les portails web des associations.

L'amélioration du classement des outils web du CCRE sera aussi essentielle pour générer du trafic et accroître leur visibilité en ligne.

Activité 3.3 – Gérer et améliorer les outils et la stratégie de communication du CCRE pour mieux répondre aux besoins et attentes de nos associations

Résultat attendu

La stratégie, les outils et les activités de communication du CCRE sont modernisés et adaptés à l'avenir, et une bonne circulation de l'information entre nos membres est assurée.

Activités

Une nouvelle stratégie de communication sera élaborée en 2021 afin de s'aligner sur la stratégie pluriannuelle et la réorganisation du secrétariat du CCRE. Elle sera basée sur une évaluation des processus, sites web et outils de communication.

Nous allons également créer une section "Bonnes pratiques" sur le site web du CCRE pour renforcer l'échange d'informations et assurer que la connaissance "circule et se développe" parmi nos membres. Concernant notre plate-forme réservée aux membres (extranet), nous configurerons un système de notification en fonction des intérêts et des besoins de chaque utilisateur.

4. Objectif spécifique (4) : Devenir une organisation plus durable et plus inclusive

Activité 4.1 Le CCRE organise régulièrement des forums dans lesquels les membres peuvent exprimer leurs points de vue et orienter le travail de l'association

Résultat attendu

Par la participation active de ses associations membres aux organes décisionnels, le CCRE démontre son leadership par son approche forte et démocratique.

Activités

Le CCRE pensera à de nouvelles façons de rendre sa gouvernance plus efficace et plus engageante, au-delà de la gouvernance traditionnelle, à savoir les réunions du Comité financier (deux fois par an), les réunions des secrétaires généraux et des directeurs (deux fois par an), les réunions du Bureau exécutif (une ou deux fois par an) et les réunions du Comité directeur (deux fois par an). Le CCRE offrira des possibilités en ligne pour toutes ses réunions et publiera des lignes directrices, basées sur une enquête auprès des membres du CCRE, sur les réunions qui seront uniquement en ligne et celles qui seront hybrides. Les lignes directrices comprendront également des mesures visant à garantir que tout le monde puisse participer sur un niveau égal.

La plupart des programmes du CCRE financés par des ressources externes disposent également d'un comité directeur organisé deux fois par an, de conseils consultatifs, en plus du conseil politique pour PLATFORMA qui compte 17 représentants élus.

La Retraite annuelle se poursuivra également : c'est une excellente opportunité pour la définition des priorités annuelles avec les membres et pour l'orientation du travail de l'organisation, tant d'un point de vue technique que politique.

Activité 4.2 Le CCRE développe des activités innovantes et pense sans œillères avec ses membres

Résultat attendu

L'organisation est en mesure de faire face aux défis actuels dans les années à venir, répond aux besoins des membres et les maintient unis dans un réseau innovant.

Activités

Le secrétariat du CCRE a engagé en 2020 un travail de réflexion sur ses procédures et stratégies internes. Une conception participative des programmes de travail est encouragée au sein des équipes et entre elles, ainsi qu'avec les membres pour le développement des activités stratégiques.

L'analyse approfondie des procédures et processus en place sera poursuivie en 2021 afin de garantir des outils modernes pour le fonctionnement quotidien du Secrétariat, une plus grande efficacité (outils en ligne) et le bien-être des membres du personnel.

Un nouveau groupe de travail sur l'organisation interne, composée d'une personne de chaque équipe du CCRE, assurera le suivi des 15 recommandations formulées en 2020. Ce groupe de travail mettra l'accent sur une approche collaborative et orientée vers les résultats ou le pragmatisme et des objectifs quantifiables seront de mises.

Pour accroître l'efficacité de la coordination avec les membres et faciliter le partage des connaissances, chaque association membre

aura un membre du personnel affecté aux questions générales liées au CCRE.

Au-delà des réunions statutaires et des groupes d'experts, nous souhaitons entretenir des relations régulières avec les membres afin d'établir la confiance, mieux se connaître et partager l'appropriation au sein de l'organisation et démontrant ainsi l'importance de chaque membre.
Afin d'encadrer cette approche, nous développons une stratégie de gestion des connaissances, visant à faciliter l'échange de connaissances avec et entre nos membres. Pour ce faire, il faudra comprendre et évaluer les attentes et connaissances de nos membres.

Chaque collègue sera également une personne de contact pour un certain nombre d'associations membres et sera chargé d'établir et de maintenir un flux d'information continu entre l'association et le secrétariat du CCRE.

A ce titre, le personnel du CCRE s'informera des priorités des membres, des événements et activités à venir (y compris au-delà du CCRE), et leur transmettra des informations sur les activités à venir du CCRE. Le chargé des affaires statutaires et le directeur du bureau seront deux pierres angulaires dans les relations avec les associations membres.

Activité 4.3 Le CCRE gère efficacement toutes les activités, et identifie et diversifie les sources de financement pour la durabilité à long terme

Résultat attendu

L'organisation est financièrement capable d'offrir des activités de qualité et de répondre au large éventail de demandes des membres.

Activités

Des rapports financiers et narratifs sont régulièrement rédigés pour informer les associations membres. Le CCRE continuera également à veiller à ce que les contrats soient exécutés et les attentes des donateurs satisfaites conformément à nos intérêts. Le processus de transfert et d'archivage sera également amélioré.

Anticipant l'impact de la COVID-19 sur les cotisations des associations membres et soucieux de maintenir un travail continu de qualité, le CCRE continuera également à rechercher des ressources externes pour les membres par le biais du suivi des appels à propositions et des services contractuels, mais aussi pour le Secrétariat lui-même par le suivi des appels, les partenariats avec de nouveaux types de donateurs et la poursuite des accords en cours avec la Commission européenne.

En outre, les coûts des réunions seront suivis de près, en particulier les coûts d'interprétation.

De nouvelles possibilités seront explorées, grâce à l'élaboration d'une stratégie de financement externe qui sera développée en 2021, avec l'objectif de rester financièrement solide et durable, et de s'aligner sur les objectifs du CCRE.

Activité 4.4 Mettre en place des processus adéquats et veiller à ce que le personnel soit hautement qualifié et adéquatement équipé

Résultat attendu

Le secrétariat du CCRE assure la haute qualité de son travail quotidien.

Activités

Le bon fonctionnement du secrétariat repose sur des actions d'assurance qualité : environ quatre audits externes par an, un contrôle annuel de la TVA, une comptabilité précise, un suivi financier régulier et des procédures adaptées, un soutien administratif adéquat pour les voyages et les événements, et une gestion efficace du bureau.

Des relevés des heures prestées pour contrôler le temps passé par activité et l'intégration des bases de données seront également des éléments cruciaux pour accroître l'efficacité du Secrétariat.

En outre, des activités de motivation sont menées pour assurer la cohésion de l'équipe (par exemple un « away day » annuel). De plus, le développement personnel des membres du personnel sera encouragé par des formations individuelles et collectives, des évaluations adéquates et une évaluation à mi-parcours collective, des procédures de « handover » et la création d'un guide pour les nouveaux arrivants. Le CCRE s'engage à fournir un environnement professionnel exempt de harcèlement, de violence et de discrimination pour tous, indépendamment du sexe, de la couleur, de l'origine ethnique et sociale, des caractéristiques génétiques, de la langue, de la religion ou des convictions, des opinions politiques ou autres, de l'appartenance à une minorité nationale, de la propriété, de la naissance, du handicap, de l'âge, de l'orientation/identité sexuelle ou du statut socio-économique[2].

Le Code de Conduite du CCRE (adopté en 2018) doit être fourni au personnel du CCRE, ainsi qu'au personnel des associations membres, aux représentants élus, et aux tiers participant aux activités ou événements du CCRE afin de s'assurer que la politique est bien connue et comprise par toutes les parties concernés.

Le fonctionnement et les activités du CCRE se feront également conformément aux procédures écologiques (événements, utilisation des ordinateurs et des locaux). Le CCRE encouragera les comportements écologiques au bureau et au sein des associations membres, comme défini dans le guide durable du CCRE élaboré par le secrétariat.

Une estimation des documents imprimés disponibles sera préparée et nos besoins pour les futures publications imprimées seront réévalués. De plus, pour une bonne circulation de l'information au sein du Secrétariat, des outils de communication interne simples seront mis en place pour s'informer mutuellement sur l'activité de chaque équipe.

www.cemr.eu
twitter.com/ccrecemr